

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BREST

150, rue Ernest HEMINGWAY
CS 61936 29219 BREST CEDEX 2
TEL 02 98 43 31 31

RECEPISSE DE DEPOT

MAITRE PIERRE LE REST
59 RUE LOUIS PASTEUR
29200 BREST

V/REF :

N/REF : 86 B 40039 / 2011-A-3035

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE BREST certifie qu'il a reçu le 28/07/2011,

Ordonnance du juge commis à la surveillance RCS

Concernant la société

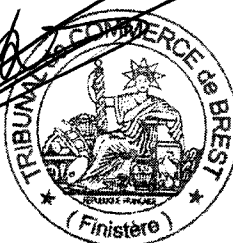
A.R.R.E.M.A.D.
Société anonyme
ZA du Pont Bleu
29450 Sizun

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2011-A-3035 le 28/07/2011

R.C.S. BREST 335 200 234 (86 B 40039)

Fait à BREST le 28/07/2011,

Le Greffier



A.R.R.E.M.A.D
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 130 000 €
Siège social : ZA du Pont Bleu
29450 SIZUN
335 200 234 RCS BREST

Extrait des minutes
du Greffe du Tribunal
de Commerce de BREST

REQUETE A Monsieur le Juge chargé de la surveillance du registre du commerce.

Le soussigné :

Monsieur Pascal DELAPLACE,
né à BREST (29), le 27 mai 1974,
demeurant à LA ROCHE MAURICE (29800) « Le Friantis »,

Représenté par Maître Pierre LE REST, Avocat au Barreau de BREST
3, rue Kéravel à BREST

A l'honneur de vous exposer

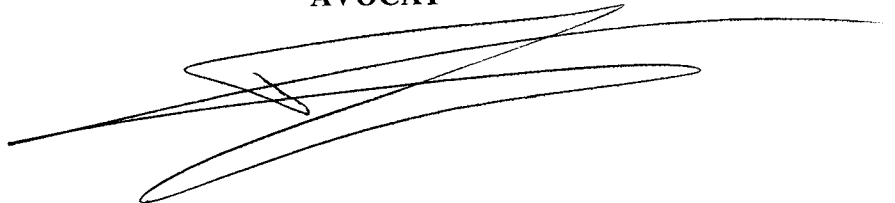
- qu'en date du 13 mai 2011, le CFE de la Chambre des Métiers a fait parvenir au Greffe du Tribunal de Commerce une demande d'inscription modificative concernant un changement de commissaire aux comptes,
- que Madame le Greffier conditionne le changement de Commissaire aux comptes à la présentation des acceptations des Commissaires aux comptes,
- que la société a été transformée en SARL le 28 mars 2011 et que sa transformation a entraîné la cessation des fonctions des Commissaires aux comptes,
- qu'il ne peut présenter les acceptations des Commissaires aux comptes s'agissant d'une régularisation pour le bon ordre du dossier.

C'est pourquoi, le soussigné requiert qu'il vous plaise, Monsieur le Juge chargé de la surveillance du registre du commerce, de bien vouloir accepter la formalité telle qu'elle vous est présentée et d'ordonner à Madame le Greffier du Tribunal de Commerce de procéder à la modification de l'extrait K bis de la Société A.R.R.E.M.A.D.

Et vous ferez justice.

Fait à BREST
En deux exemplaires
Le 1^{er} juillet 2011

Pierre LE REST
AVOCAT



ORDONNANCE

2011 002456
9 2011 000014

Nous Jean - Claude ABERNÉ

Juge chargé de la Surveillance du Registre du Commerce du Tribunal de Commerce de BREST,

Vu la demande de modification de l'extrait K bis de la Société **A.R.R.E.M.A.D.** Société à Responsabilité Limitée au capital de 130 000 €, dont le siège social est ZA du Pont Bleu 29450 SIZUN, 335 200 234 RCS BREST,

- Vu la requête qui précède,

Ordonnons à Madame le Greffier du Tribunal de Commerce de BREST de procéder aux modifications de l'extrait K bis de la Société **A.R.R.E.M.A.D.**

Délivré en notre Cabinet au Palais de Justice,
Tribunal de Commerce de BREST,
le 21.07.2011

